

## Quatrième Programme d'Investissements d'Avenir

### Appel à projets : ExcellencES

#### Sélection 2021

#### Compte-rendu des travaux des 3 sessions du jury

18 juin 2021 – 30 & 31 août 2021 – 9 & 10 septembre 2021

### 1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Lise Dumasy en tant que Responsable d'action, Clément Minez et Pierre Bonnet en tant que chargés de projets scientifiques.

### 2. Dossiers reçus et recevabilité

A la date du 10 juin 2021, date limite pour le dépôt des projets, trente-cinq projets ont été déposés, dont douze projets qui concernent des établissements IDEX / I-Site et vingt-trois projets qui concernent des établissements non IDEX / I-Site, avaient déposé un dossier en vue de l'étape de présélection.

Les trente-cinq projets répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel et ont poursuivi le processus d'évaluation.

### 3. Composition du jury

Un seul jury composé de vingt-deux membres a été constitué. Il est présidé par Michael Hengartner, accompagné par deux vice-présidentes Martine Rahier et Andrée Sursock, ces trois membres formant le bureau du jury.

### 4. Documents fournis aux membres du jury

Chaque membre du jury, informé des enjeux de l'AAP, a eu accès : (i) au texte complet de l'appel à projets (version française et version anglaise), (ii) aux dossiers concernant les projets qui lui avaient été attribués, soit : les documents scientifiques, les fiches descriptives des établissements coordinateurs, les listes des publications des partenaires du consortium, les annexes financières et les lettres d'engagement des partenaires, ainsi que des documents de présentation des PIA, et le document FAQ en anglais et français réalisé suite au Webinaire ExcellencES .

Le Président et les deux Vice-Présidentes avaient accès à l'intégralité des documents déposés sur la plateforme par les porteurs de projet.

Après la deuxième réunion, chaque membre du jury a eu accès à l'intégralité des dossiers des projets et des rapports des autres membres du jury.

## **5. Processus d'évaluation**

### ***a. Déroulement de la première réunion du jury (juin 2021)***

Le jury s'est réuni une première fois le 18 juin 2021 pour approuver la répartition des dossiers et fixer les règles de fonctionnement du processus de sélection. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le comité s'est déroulé en distanciel via l'application Webex.

Au préalable, la répartition des dossiers a été préparée par le bureau lors d'une réunion qui s'est déroulée via l'outil Webex.

Des représentants du SGPI et du MESRI ont fait, en ouverture de séance, une présentation orale du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) aux membres du jury (déjà bien informés des dispositifs grâce à une documentation écrite diffusée préalablement à leur intention), et ont rappelé les grandes lignes de l'AAP ; ils ont ensuite répondu aux questions posées par les membres du jury.

En session plénière, le président du jury a présenté :

- la définition des critères de différenciation entre les projets relevant de la catégorie IDEX et I-SITE et les autres,
- la présentation des dates des futures réunions des 30 et 31 août 2021 pour la session 2 (discussion des pré-rapports) et des 9 et 10 septembre 2021 pour la session 3 (auditions),
- un ensemble de questions générales pour tous les projets et un ensemble de questions spécifiques à chaque projet.

Après discussion, l'ensemble du jury a validé ce cadrage.

La répartition des dossiers préparée précédemment par le bureau a été soumise aux membres du jury qui l'a adoptée.

Pour chaque projet, un binôme de rapporteurs a été désigné parmi les membres du jury. Il a été convenu que chaque projet bénéficierait de deux pré-rapports écrits réalisés indépendamment par les deux rapporteurs.

Chaque membre du jury a pris connaissance de l'accord de confidentialité sur l'ensemble du processus d'évaluation et l'a accepté. Les éventuels conflits d'intérêt potentiels ont été déclarés et gérés selon les règles d'usage à l'ANR, exigeant que la personne concernée n'accède pas aux dossiers et s'absente au moment des discussions portant sur le/les projets avec risque de conflit d'intérêt.

### ***b. Organisation générale du travail***

Chaque membre du jury a évalué en moyenne trois ou quatre projets. Les membres du jury ont disposé de deux mois pour analyser les projets qui leur étaient attribués et rédiger un pré-rapport destiné aux séances de discussion (réunion d'août). Ces évaluations ont été guidées par une grille d'expertise

rappelant quatre critères essentiels énoncés dans l'appel à projets, formant les trames du document de soumission et de la grille d'évaluation.

Pour mémoire :

1) Pertinence stratégique du projet : - Comment les axes et objectifs proposés du projet renforcent la stratégie globale de l'établissement coordinateur ou du regroupement d'établissements.

- Pertinence du projet au regard de l'importance structurante des problématiques abordées et de la qualité des réponses proposées.

- Prise en compte d'une des transitions majeures auxquelles le monde est confronté au XXI<sup>e</sup> siècle, ou d'un des défis socio-économiques associés : écologie, numérique, alimentation, éducation, santé, vieillissement, vivre ensemble, compétences professionnelles, etc.

- Objectifs novateurs.

2) La nature intégratrice et transformante du projet : - Contribution à l'affirmation ou au renforcement d'une identité académique qui distingue l'établissement ou le groupe d'établissement coordinateur, dans sa ville ou sa région, au niveau national ou international.

- Ambition transformante proposée à l'échelle de l'établissement et/ou de son environnement académique élargi : politique académique, organisation, gouvernance, programmes, éducation, politique étudiante, recherche, relation avec les écosystèmes locaux ou régionaux.

- Effets fédérateurs ou intégrateurs sur les partenaires.

3) Gestion et pilotage : - Qualité des structures organisationnelles du projet, gouvernance crédible, définition précise et réaliste de la trajectoire à long terme et des jalons, rôles respectifs des différentes parties prenantes.

- Degré d'implication des acteurs, qualité et force des partenariats.

- Systèmes de suivi et de retour d'information adaptés et efficaces, indicateurs pertinents, utilisation des résultats dans la prise de décision.

4) Mise en adéquation des moyens et des objectifs : - Pertinence des moyens déployés par rapport aux objectifs fixés.

- Capacité (le cas échéant) à mobiliser des fonds supplémentaires auprès de sources nationales, européennes, publiques, privées et autres.

- Adéquation du financement demandé au projet.

Pour chacune de ces rubriques, les rapporteurs devaient faire ressortir les points forts et les points faibles du projet. Des notes devaient être attribuées pour chaque critère selon une grille communiquée préalablement au jury, ainsi qu'une appréciation générale allant de A (*Outstanding*) à C (*Poor*). Les membres devaient déposer leurs pré-rapports sur le site de l'ANR jusqu'à une date définie (15 août 2021).

### ***c. Déroulement des réunions d'évaluation (30 & 31 août 2021)***

Le comité s'est réuni les 30 et 31 août 2021 en format hybride (14 membres en visioconférence et 7 membres en présentiel) pour discuter des projets sur la base des évaluations internes et définir la liste des projets qu'il souhaitait auditionner. Une membre du jury n'était pas présente pour raisons de santé.

La réunion a été précédée d'une intervention de l'État (SGPI, Laurent Buisson, DGRI Nicolas Chaillet, DGESIP-DGRI Sébastien Chevalier), qui ont rappelé le cadrage de l'AAP et précisé les attentes de l'État. Ils ont en particulier souligné :

-la diversité des réponses possibles à l'AAP ExcellencES, liée à l'ouverture large de l'AAP, à la diversité des établissements, et nécessitant donc une approche individuelle des projets et la prise en considération de la taille et de la spécificité de chaque site. Chaque projet doit être évalué en rapport avec les propres forces de l'établissement ou du consortium porteur.

- la cohérence attendue entre les projets ExcellencES et les autres projets PIA précédemment obtenus, dans une trajectoire d'évolution ou de consolidation.

- le réalisme du budget par rapport au financement disponible, et la claire affectation du budget aux actions envisagées.

- la réalité de la transformation, ou, en particulier dans le cas des IDEX/I-Site, de la consolidation visée par le projet.

Le jury a ensuite procédé à l'examen des projets.

Les projets qui concernaient des établissements IDEX / I-Site et non IDEX / I-Site ont été séparés en deux groupes et traités séparément, ceci afin d'évaluer les projets IDEX / I-Site ensemble et les non IDEX / I-Site ensemble. A la fin des discussions sur chaque groupe, une récapitulation des échanges a été réalisée, puis une récapitulation finale.

Pour chacun des projets, une présentation a été faite par le rapporteur R1 sur la base de son propre rapport puis par le rapporteur R2.

Une discussion a suivi parmi les membres, à l'issue de laquelle une décision a permis de pré-affecter chaque projet dans une des trois catégories suivantes :

1- A Projet sélectionné sans audition

2- B Projet nécessitant une audition

3- C Projet non sélectionné

A l'issue de ces deux jours un consensus robuste a été atteint, après discussion libre entre rapporteurs et membres. A l'issue, le comité, souhaitant avoir des précisions sur un certain nombre de projets avant de se prononcer définitivement, a établi une liste de dix projets proposés au financement sans nécessité d'auditionner les porteurs, neuf projets à auditionner, et seize projets non retenus pour financement.

### ***d. Déroulement des réunions d'audition (9 & 10 septembre 2021)***

Les neuf porteurs de projets retenus pour audition ont immédiatement été prévenus par courriel de leur sélection pour audition, avec proposition d'un horaire de passage. Les porteurs ont également été

prévenus des modalités de déroulement de cette audition (durée de la présentation et du temps de questions, nombre de personnes pouvant participer à la présentation (cinq maximum), recommandations sur les attentes du jury, en particulier pour le mode de présentation).

Les vingt-six porteurs pour lesquels le projet n'a pas été retenu pour audition ont également été immédiatement prévenus par courriel de la décision de non audition du jury.

#### *Déroulement de l'audition (9 & 10 septembre)*

Les auditions se sont déroulées les 9 et 10 septembre 2021, en mode hybride, 10 membres en présentiel (dont le président et les 2 vice-présidentes) et 12 membres en visioconférence.

Les neuf porteurs de projets présélectionnés ont été auditionnés. La liste des projets auditionnés est donnée en annexe 2. La première journée a été consacrée aux projets des établissements IDEX / I-Site et la seconde aux établissements non IDEX / I-Site et à la délibération finale.

Les membres du jury en potentiel conflit d'intérêt sont sortis de la salle réelle ou virtuelle et n'ont pas participé aux discussions, ni aux votes sur le projet concerné.

Les auditions se sont déroulées de la manière suivante : environ 45 minutes par projet dont 8 minutes de présentation par le porteur du projet (accompagné par au maximum quatre membres du consortium), les supports de présentation étaient autorisés mais non obligatoires, 37 minutes d'échanges entre le jury, le porteur du projet et ses accompagnants, suivies de 15-20 minutes de délibération préliminaire du jury (en l'absence des représentants du projet). Cette discussion a été suivie d'un classement provisoire en accepté, refusé ou en balance.

A l'issue de la première journée, une discussion a eu lieu sur l'ensemble des projets auditionnés, donnant lieu à un classement provisoire en accepté/refusé/à rediscuter.

A l'issue de la seconde journée, une discussion a d'abord eu lieu sur les trois projets non IDEX / I-Site auditionnés, et un classement définitif a été fait en accepté/refusé. Puis la discussion est revenue sur les IDEX / I-Site, aboutissant à un classement définitif en accepté/refusé.

## **6. Résultats**

Après l'audition de tous les projets, le jury a délibéré et décidé à l'unanimité du classement final des projets : quinze projets ont été proposés au financement, soit les dix retenus à l'issue des deux premières journées, et cinq sur les neuf projets auditionnés. Huit projets retenus sont des projets d'établissements IDEX/I -Site, sept d'établissements non IDEX-I-site.

Chaque projet a fait l'objet d'un rapport du jury résumant les points forts, les points faibles, et les recommandations. Ce rapport a été envoyé aux établissements après la tenue le 14 octobre 2021 du Comité des écosystèmes d'enseignement, de recherche et d'innovation (CEERI) décidant des projets retenus et des financements et l'annonce par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le Secrétaire général pour l'investissement le 30 novembre 2021.

La liste complète des projets proposés pour le financement, par le jury, au comité des écosystèmes d'enseignement, de recherche et d'innovation qui l'a approuvée est donnée en Annexe 3.

## **7. Bilan général de la sélection de l'appel Excellence sous toutes ses formes**

La première édition de l'appel « Excellence sous toutes ses formes » a été publiée en mars 2021 pour une date de soumission des projets et des lettres d'engagement le 10 juin 2021 (date reportée au 25 juin 2021 pour les lettres d'engagement). Cet AAP a permis de sélectionner quinze projets (huit concernent des établissements IDEX / I-Site et sept concernent des établissements non IDEX / I-Site), les candidatures étaient ouvertes à tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Pour chacun des trente-cinq projets, les rapports détaillés qui ont été adressés aux porteurs de projets, ont été rédigés suivant un format standard et sont une synthèse des avis initiaux des deux rapporteurs et des délibérations collectives du jury sur le projet.

### **Remarques et recommandations**

Le jury considère que cet AAP est une excellente initiative de soutien aux établissements dans la recherche de transformations amitieuses à l'échelle de leur site.

Le jury propose quelques recommandations pour les prochaines vagues :

- la clarification des moyennes d'attribution budgétaire envisageable par projet, la clarification des différentes attentes en matière de transformation et de structuration de site selon les différentes catégories d'établissement,
- la communication la plus rapide possible au jury des dates de réunions des deux vagues suivantes.

## Annexe 1 - Composition du jury

### Président

**Michael HENGARTNER**

Président du Conseil des Écoles polytechniques fédérales suisses

### Vice-Présidentes

**Martine RAHIER**

Professeure émérite à l'université de Neuchâtel, Suisse, Vice-Présidente de l'Association Européenne des Universités (EUA)

**Andrée SURSOCK**

Senior adviser à l'Association Européenne des Universités (EUA)

### Membres

**Fabio BELTRAM**

Professeur de physique de la matière Ecole Normale Supérieure de Pise, Italie

**Jean-Luc BEYLAT**

Président de Nokia Bell Labs France, France

**Paul BOYLE**

Vice-chancelier de l'université de Swansea, Grande-Bretagne, et Vice-Président de l'EUA

**Paolo COLLINI**

Recteur de l'Université de Trente, Italie (2015-2021)

**Pierre DE MARET**

Professeur et Recteur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, Belgique, membre du conseil d'administration de l'EUA (2005-2009)

**Barbara DOOLEY**

Doyenne des études supérieures, greffière adjointe, Professeure de psychologie à l'University College, Dublin, Irlande

**Alicia EL HAJ**

FREng, FRSB Professeure à l'Institut de Médecine Translationnelle and the Healthcare Technology Institute de l'université de Birmingham, Grande-Bretagne, et directrice de MICA Biosystems

**Maribel FERNANDEZ**

Professeure d'informatique, Vice-présidente du département d'informatique du King's College, London, Grande-Bretagne

**Laura FERRARESE**

Chercheuse en astronomie au NRC, Canada. Vice-Présidente de l'union astronomique internationale, (2018-2024)

**J. Murray GIBSON**

Doyen fondateur du Northeastern College of Science ; depuis 2016 doyen d'un collège en Floride (FAMU-FSU, forme des ingénieurs pour A&M et pour les universités de Floride), États-Unis

**José Carlos GOMEZ SAL**

Professeur à l'université de Cantabrie (Santander), Espagne, vice-recteur pour la recherche, à partir de 2003, recteur UCAN (2011-2016)

**Jean-Claude GUEDON**

Professeur honoraire, Université de Montréal, Membre de l'Internet society. « Trustee » du Nexa Center for Internet and Society, Politecnico de Turin. Doctor Honoris causa, UNCUIYO, Argentine, 2021

**Claude HILLAIRE-MARCEL**

Professeur émérite de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Membre de l'Académie des Sciences, Société Royale du Canada, Canada

**Kristin INGOLFSDOTTIR**

Professeure et Présidente émérite Université d'Islande. Vice-Présidente du conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg. Membre du conseil d'administration de l'EUA (2011-2015)

**Sjaak NEEFJES**

Directeur du Département de biologie cellulaire et biochimie, Leiden University Medical Center, Pays-Bas

**Grace NEVILLE**

Professeure émérite de Français et ancienne Vice-Présidente Formation, University College, Cork, Irlande

**Sijbolt NOORDA**

Ancien président de l'Université d'Amsterdam (jusqu'en 2006), de l'association des universités néerlandaises, VSNU (jusqu'en 2013), a été membre du conseil d'administration de l'EUA, actuel président de l'observatoire de la Magna Charta

**Marcin PALYS**

Membre du conseil d'administration de l'EUA et du conseil de gouvernance de la Magna Charta. Recteur de l'Université de Varsovie (2012-2020)

**Monika RHEIN**

Professeure d'océanographie à l'Institute for Environmental Physics IUP et au Center for Marine Environmental Research MARUM, à l'Université de Brème, Allemagne



## Annexe 2 – Ordre de passage lors des auditions

September 9, 11.00-19.30 Paris hour

11h00 – 12h00	Sound, Sorbonne Université
12h00 – 13h00	Springboard, Université Paris Saclay
13h00 – 14h00	Lunch break
14h00 – 15h00	Cisam+, Aix-Marseille Université
15h00 – 16h00	ExcellencES@UGA, Université Grenoble Alpes
16h00 – 16h15	Break
16h15 – 17h15	City Fab, Université Gustave Eiffel
17h15 – 18h15	CY Generations, CY Cergy Université
18h15 – 18h30	Break
18h30 – 19h30	General discussion

September 10, 2021 – Non IDEX/I-Site

September 10, 11.00-17.15 Paris hour

11h00 – 12h00	Sorb’Rising, Université Paris 1
12h00 – 13h00	Fabrica mundi, Comue Paris Lumières
13h00 – 14h00	Lunch break
14h00 – 15h00	Ultim, Université de Limoges
15h00 – 15h15	Break
15h15 – 17h15	General discussion

## Annexe 3 – Liste projets proposés au financement et non proposés au financement

### a) Projets proposés au financement

Tableau IDEX / I-Site

IDEX / I-Site	
Projets	Etablissements
<b>CISAM+</b>	Aix-Marseille Université
<b>CITY-FAB</b>	Université Gustave Eiffel
<b>CY Generations</b>	CY Cergy Paris Université
<b>ExposUM</b>	Université de Montpellier
<b>FIRE-UP</b>	Université de Paris
<b>InnovationS</b>	Université de Bordeaux
<b>IREKIA</b>	Université de Pau et des pays de l'Adour
<b>SPRINGBOARD</b>	Université Paris-Saclay

Tableau non IDEX / I-Site

NON IDEX / I-Site	
Projets	Etablissements
<b>ERASME</b>	Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
<b>ExcelLR</b>	La Rochelle Université
<b>HARMI</b>	Université Bourgogne Franche-Comté
<b>IFSEA</b>	Université du Littoral Côte d'Opale
<b>Mat-Light 4.0</b>	Université de Haute-Alsace
<b>UP-SQUARED</b>	Université de Poitiers
<b>Sorb'RISING</b>	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### b) projets non proposés au financement

Tableau IDEX / I-Site

IDEX / I-Site	
Projets	Etablissements
CAP REU-Site	Université Clermont Auvergne
Excellences @ UGA	Université Grenoble Alpes
PSL-IMPACT	Université PSL
SOUND - Sorbonne University for a New Deal	Sorbonne Université

## Tableau non IDEX / I-Site

NON IDEX / I-Site	
Projets	Etablissements
ConfluencES	COMUE HESAM Université
CROSSINGS	Etablissement Public Campus Condorcet
Euro-TELL	Université Polytechnique Hauts-de-France
EXEBIO	Université de Reims Champagne Ardenne
FABRICA MUNDI	COMUE Université Paris Lumières
INTEGRAAL	COMUE Angers - Le Mans
IRIS	Université de Rennes 1
IU	Université Paris XIII dénommée Université Sorbonne Paris Nord
LYNX	Université Claude Bernard Lyon 1
NORMANDY 743	COMUE Normandie Université
STEP2	Institut Polytechnique de Paris
SUNSHINE	Université Paul-Valéry Montpellier 3
TOOLS	Ecole Normale Supérieure de Lyon
ULTIM	Université de Limoges
UNITI	Université de Corse Pasquale Paoli
USMB ITI	Université Savoie Mont Blanc